

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 12 septembre 2022**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt-heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Jean-Yves Gosselin, maire suppléant
Jean-Guy St-Pierre

Mesdames
Chantal Blanchette
Sandra Proulx
Melyssa Talbot Blais
Isabelle Furlotte

Absence motivée : Frédéric Jean, Maire

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Gosselin, maire suppléant.

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

R-152-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'ouvrir cette séance régulière du Conseil, Il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 8 août 2022
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le lundi 29 août 2022
- 5 Adoption des comptes à payer
- 6 Administration
 - 6.1 Adoption du règlement 283-2022 modifiant le règlement numéro 254-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics

- 6.2 Adoption du règlement numéro 284-2022 décrétant l'acquisition des lots 3 475 378 et 3 475 380 du cadastre du Québec à des fins résidentielles et de réserve foncière pour un prix de 290 018\$ (taxes nettes) et comportant un emprunt de même montant pour en assumer le coût d'acquisition remboursable en 20 ans.
- 6.3 Bourse des maires
- 7 Sports et loisirs
- 8 Travaux Publics
- 9 Eau – aqueduc – égouts
 - 9.1 Services professionnels pour la vérification et la précision de deux débitmètres d'eau potable
- 10 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 10.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies pour le mois d'août 2022
- 11 Urbanisme
 - 11.1 Demande de dérogation mineure pour le 1208, chemin Saint-François Ouest, lot 4 964 465 du cadastre du Québec
- 12 Dossiers et projets en cours
 - 12.1 Demande de déboursement progressif numéro 2 à l'entreprise Les Constructions R. paradis pour les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur
- 13 Correspondance
 - 13.1 Campagne de financement du Cégep de La Pocatière
 - 13.2 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire
 - 13.3 Aide financière ponctuelle et non récurrente de la ministre des Affaires municipales de l'Habitation, madame Andrée Laforest au montant de 1 000.00\$
 - 13.4 Aide financière ponctuelle et non récurrente du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur André Lamontagne au montant de 1 000.00\$
 - 13.5 Aide financière ponctuelle et non récurrente de la ministre déléguée à l'éducation, madame Isabelle Charest au montant de 1 200.00\$
 - 13.6 Commandite de Desjardins, Caisse de la MRC de Montmagny au montant de 700\$ pour l'achat de chandails pour le camp de jour
 - 13.7 Aide financière ponctuelle et non récurrente reçue de la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx au montant de 500.00\$
 - 13.8 Demande de monsieur Dany Boulet pour circulation en VTT
- 14 Varia
- 15 Période de questions
- 16 Levée de la séance régulière

R-153-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 8 AOÛT 2022

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-154-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 8 août 2022 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 29 AOÛT 2022

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-155-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le lundi 29 août 2022 sans modification.

5 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS DE AOÛT 2022

Journal l'Écho, remboursement frais de poste	
Fax	14,00
Permis	380,00
Loyers	3850,00
Location salle	250,00
Camp de jour, inscriptions	165,00
Jardin communautaire	25,00
Bac vert	230,00
Bac bleu	230,00
Gouvernement du Québec, aide financière loisirs	1000,00
Gouvernement du Québec, aide financière terrain baseball	1200,00
Gouvernement du Québec, aide financière loisirs	1000,00
Gouvernement du Québec, aide financière loisirs	500,00
Desjardins, contribution chandail Camp de jour	700,00
Ministère des Transports, PAVL entretien routes locales 2022	134871,00
Ministre des Finances, compensation tenant lieu de taxes (école)	1870,00
TOTAL :	146 285,00

COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2022

Edouard Morin, remb. facture sortie Camp de jour	325,00
Nadia Bouffard, remb. factures Camp jour et social	233,64
Lyna-Jane Mercier Harton, remb. permis d'affichage	20,00
RO2 Techno inc., journée d'atelier Camp de jour	574,88
Hydro-Québec,	
Usine de filtration	3467,16
Caserne incendie.....	387,74
Garage.....	460,14
Poste surpresseur	114,15
Enseigne 4 chemins	30,44

Poste ass. Morigeau	269,26	
Parc Olivier Tremblay	63,64	
Compteur d'eau St-Pierre	28,97	
Poste ass. Village.....	3696,19	
Maison Paroisse.....	467,71	
Maison Paroisse (nv).....	44,21	
Pavillon Bédard	69,01	
2, 5 ^e rue Est.....	42,46	
Climatisation Loisirs.....	177,66	
Éclairage public	857,85	
Loisirs	2251,81	12428,40
Bell Mobilité, Iphone Loisirs et Garage		172,61
Vidéotron,		
Bureau.....	288,03	
Garage.....	102,97	
Usine filtration.....	104,40	
Surpresseur St-Pierre	36,11	
Loisirs	170,51	
Bibliothèque.....	104,98	807,00
Energir		
Garage.....	19,04	
Maison Paroisse.....	38,81	
Loisirs	407,52	
Caserne	33,42	498,79
VISA,		
Google	46,80	
Apple Music	17,23	
Facebook.....	45,99	
Amazon, matériel pour le dek hockey	82,64	
Purolator	379,81	572,47
Johanne Cyr, consultante développement de projets		2340,00
Ministre Revenu Québec, remise d'août 2022		15463,05
Ministre Revenu Québec, pensions alimentaires		1775,02
Revenu Canada, remise d'août 2022		5192,11
Retraite Québec, remise d'août 2022		416,90
La Fabrique, loyer de septembre 2022, Bibliothèque du Rocher		350,00
REMB. CELLULAIRE d'août 2022		
Jean-Eudes Gaudet.....	25,00	
Réjean Pellerin	25,00	
Patrick Moreau,.....	25,00	
Maxime Blais	25,00	
Stéphane Chouinard	25,00	125,00
MRC de Montmagny, 3 ^e versement quote-part		66949,00
Résotel, appel de service		74,73
Info-Page, IPA service incendie		122,79
René Samson,		
Réparation log. Pav. Bédard	502,04	
Réparation Caserne incendie + chauffe-eau	1291,80	1793,84
Serl Warwick, chlorure de calcium		4510,15
Les Concassés du Cap,		
Collecte août 2022	4500,22	
Conteneurs Garage.....	7965,42	12465,64
Wurth, lampe de poche (Garage)		91,96
Carrières Rive-Sud inc, gravier		415,65
A1 Hydraulique, réparation balai de rue		842,09
Unibéton, 12,14 tm sable naturel à 6,50		90,73
MRC de Montmagny, tonnage janvier et février 2022		4525,22

Jonathan Gendron, remb. facture bandes pour volley-ball	183,95
Nadia Bouffard, remb. frais déplacement 70km	30,10
Aquatech, opération usine et ass. des eaux	9772,87
Garage Gilmyr, inspection SAAQ véhicules	404,72
Boulon Hydraulique CMT, douilles, punch + crédit	82,48
Philiat Blais & Fils, location nacelle	574,88
Comptoir d'entraide, 5 poches de linge	30,00
Weed Man, fertilisation granulaire	1489,00
Béton Montmagny, 1 verge de béton	304,69
Pyro Sécur, support pour hose (Garage)	200,06
Kemira, pass (usine d'eau potable)	14804,90
Unibéton, 15 blocs de béton	638,11
Réal Huot, matériel aqueduc	3079,76
Linde Canada, 1200 m³ à 0,3814 oxygène + supplément	559,45
Alphonse Lamonde inc., Réparation vis-à-vis (Lynda Grégoire)	4241,39
Réparation chauffage Loisirs	5696,02
	9937,41
Escouade Canine MRC 2017, dossier chien dangereux	568,82
Distributions SécurMed, gants, dossards, etc. (Garage)	609,01
BuroPro Citation, contrat service photocopieur	34,97
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL	2202,91
Pagenet, téléavertisseurs	57,20
Vigneault Montmagny, vêtements (Garage)	459,83
Abrasifs JMB, « liner bernard »	66,58
MS2Contrôle, vérifier problème téléphonique (compte interrompu chez Vidéotron)	414,22
Linde Canada, 2200 m³ à 0,3814 oxygène (usine).....	1016,70
Location réservoir oxygène.....	503,06
	1519,76
Aréo-Feu, cagoule ajustable (service incendie)	196,61
Conval Québec, pompe pulsatron (usine d'eau potable)	2356,99
Esco Distribution, main courante (Maison Paroisse)	5887,87
Fondation Cégep La Pocatière, 1 bourse des Maires	100,00
Agat Laboratoires, analyse eau potable et eau usée	1918,30
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
Marguerite Bouffard, entretien Loisirs	620,00
Les Alarmes Clément Pelletier, surveillance usine filtration	289,05
V-TO, produits sanitaires	347,00
Eurofins, analyse eau piscine	70,72
Fabrication Blais Métal, soudure d'aluminium (serv. Incendie)	28,74
AVANTIS, matériel divers Piscine (chlore)	231,33
Maison Paroisse	21,32
Embellissement	67,04
Service incendie	18,93
Baseball (chaux).....	159,40
Loisirs	220,59
Garage	982,31
	1700,92
L'Arrêt Stop, Essence service incendie.....	20,99
Essence voirie	472,81
	493,80
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur)	63,01
Raymond Chabot Grant Thornton, hon. Prof. reddition comptes	247,20
Journal l'Écho, publication	1868,35
Extincteurs Montmagny, recharge extincteur	103,25
Service & Entretien Daniel Ross, tonte pelouse	3736,68

Durand Marquage et Ass., ligne de rue 22574 m à 0,27\$	7007,70
Enercycle, enfouissement août 2022	4965,53
Vigil Sécurité Opérations, remplacer gâche électrique Loisirs	462,29
Construction SRB, sciage bordure béton	547,47
Maheu & Maheu, service gestion parasitaire août-sept.-oct. 2022	86,23
Dépanneur Servi-Express, eau (Garage)	26,09
Brandt, pièces niveleuse	2361,61
Carrières Rive-Sud, 52,06 tm à 13,91 gravier	832,61
Info-Page, IPA service incendie	122,79
Garage Minville inc., pièce tracteur Kubota	14,67
Malick Guimont Boulet, coaching dek hockey (6 x 25\$)	150,00
TOTAL :	217 812,43

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

R-156-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'adopter les comptes à payer.

6 ADMINISTRATION

6.1 ADOPTION RÈGLEMENT NUMÉRO 283-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 254-2018 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

ATTENDU QUE le conseil municipal juge nécessaire de modifier le règlement pour assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement et le bien-être général sur le territoire de la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge nécessaire d'assurer la sécurité et la tranquillité des endroits publics sur son territoire;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la session du 8 août 2022;

Après analyse et discussion,

R-157-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
QUE le présent règlement soit adopté.

6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 284- 2022 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DES LOTS 3 475 378 ET 3 475 380 DU CADASTRE DU

QUÉBEC À DES FINS RÉSIDENTIELLES ET DE RÉSERVE FONCIÈRE POUR UN PRIX DE 290 018 \$ (TAXES NETTES) ET COMPORTANT UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT POUR EN ASSUMER LE COÛT D'ACQUISITION REMBOURSABLE EN 20 ANS

Après analyse et discussion;

R-158-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'adopter le règlement numéro 284-2022 décrétant l'acquisition des lots 3 475 378 et 3 475 380 du cadastre du Québec à des fins résidentielles et de réserve foncière pour un prix de 290 018 \$ (taxes nettes) et comportant un emprunt du même montant pour en assumer le coût d'acquisition remboursable en 20 ans.

6.3 BOURSE DES MAIRES

À chaque année, la fondation du Cégep de La Pocatière sollicite la Municipalité afin d'encourager les élèves de Saint-François de la Rivière-du-Sud de niveau secondaire à poursuivre leurs études au Centre d'études collégiales de Montmagny. Cette année, le Centre d'études collégiales accueillera un nouvel étudiant de Saint-François. Chaque bourse d'étude est au montant de 100\$ chacune.

Après analyse et discussion;

R-159-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter la demande de la fondation du Cégep de La Pocatière et d'offrir une bourse d'études au montant de 100\$ pour l'étudiant de Saint-François de la Rivière-du-Sud, pour un montant total de 100\$.

7 SPORTS ET LOISIRS

Aucun point

8 TRAVAUX PUBLICS

Aucun point

9 EAU – AQUEDUC – EGOUTS

9.1 SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA VÉRIFICATION ET LA PRÉCISION DE DEUX DÉBITMÈTRES D'EAU POTABLE

Des demandes de soumission ont été soumises pour la vérification de deux débitmètres.

Avizo	1617.50\$ avant taxes
Simo	1512.00\$ avant taxes

Après analyse et discussion;

R-160-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Isabelle Furlotte
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De retenir la plus basse soumission soit celle de Simo au montant de 1512.00\$ avant taxes pour la vérification des débitmètres à l'usine d'eau potable.

10 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS D'AOÛT 2022

Le rapport mensuel du service des incendies pour le mois d'août 2022 est déposé au conseil.

11 URBANISME

11.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 1208, CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST, LOT 4 964 465 DU CADASTRE DU QUÉBEC

La municipalité a reçu une demande de dérogation mineure :

ADRESSE : 1208 chemin Saint-François Ouest

LOT : 4 964 465 du cadastre du Québec

DEMANDE : La demande de dérogation mineure a pour effet de permettre :

- a) L'agrandissement d'une ferme d'élevage de bovins ayant une marge de recul avant de 3,97 mètres et d'une marge latérale gauche de 3,03 mètres alors que le règlement de contrôle intérimaire n° 2002-16, prévoit à son article 15 une distance minimale de 10 mètres de la ligne des terrains voisins;
- b) L'agrandissement d'une ferme d'élevage de bovins ayant une distance de 35,42 mètres du chemin public alors que le règlement de contrôle intérimaire n° 2002-16, prévoit à son article 15 une distance minimale de 50 mètres d'un chemin public.

Après analyse et discussion;

R-161-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter, sur recommandation du CCU (comité de consultation en urbanisme) la demande de dérogation mineure

pour le 1208, chemin Saint-François Ouest, lot : 4 964 465 du cadastre du Québec.

12 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

12.1 DEMANDE DE DÉBOURSEMENT PROGRESSIF NUMÉRO 2 À L'ENTREPRISE LES CONSTRUCTIONS R. PARADIS POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE ANNEXE ABRITANT UN ESCALIER D'ISSUE ET UN ASCENSEUR

Les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur sont en cours. Sur recommandation de l'architecte, monsieur Luc Fontaine, un déboursement progressif au montant de 14 105.02\$ taxes incluses est à déboursier.

Après analyse et discussion;

R-162-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'autoriser le déboursement progressif numéro 2 demandé pour les travaux d'installation d'une annexe abritant un escalier d'issue et un ascenseur, effectués par la compagnie Les Constructions R. Paradis au montant total de 14105.02\$ taxes incluses.

13 CORRESPONDANCE

13.1 CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU CEGEP DE LA POCATIÈRE

Une demande de financement dans le cadre de la campagne de financement du Cegep de La Pocatière a été reçu.

Après analyse et discussion;

R-163-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Isabelle Furlotte
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter de verser à la fondation du Cegep de La Pocatière un montant annuel équivalent à 1\$ par citoyen pour les 5 prochaines années.

13.2 RÉOLUTION D'APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 19 au 25 septembre 2022.

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les

propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

En conséquence ;

Après analyse et discussion;

R-164-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 19 au 25 septembre 2022.

- 13.3** Aide financière ponctuelle et non récurrente reçue de la ministre des Affaires municipales de l'Habitation, madame Andrée Laforest au montant de 1 000.00\$.
- 13.4** Aide financière ponctuelle et non récurrente reçue du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur André Lamontagne au montant de 1 000.00\$.
- 13.5** Aide financière ponctuelle et non récurrente reçue de la ministre déléguée à l'éducation, madame Isabelle Charest au montant de 1 200.00\$.
- 13.6** Commandite de Desjardins, Caisse de la MRC de Montmagny au montant de 700\$ pour l'achat de chandails pour le camp de jour 2022.
- 13.7** Aide financière ponctuelle et non récurrente reçue de la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx au montant de 500.00\$
- 13.8** Demande de monsieur Dany Boulet pour circulation en VTT.

14 VARIA

14.1 Vérification des jeux au parc Franco fun

À la suite d'une information reçue d'un contribuable concernant les modules de jeux au parc Franco fun, une vérification sera effectuée afin de s'assurer que les modules sont sécuritaires et conformes.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

15.1 Quelques questions sont posées par des contribuables présents à la séance du conseil.

- Une question posée par monsieur Marceau concernant son entrée d'appartement et une question concernant les mauvaises herbes en dessous de la galerie du pavillon Bédard.

- Une question de madame Collin concernant son entrée à Morigeau.

16 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

R-165-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter de lever la séance régulière du conseil. Il est présentement 20h21.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.